

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3756>



Après le 9 décembre, journée nationale d'action contre la précarité le 20 janvier dans toute la France



- S - Académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Action -
Date de mise en ligne : lundi 17 janvier 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Après le 9 décembre, journée nationale d'action contre la précarité le 20 janvier dans toute la France

Après le rassemblement parisien du 9 décembre qui a réuni 300 personnes malgré un froid glacial, place du Trocadéro devant la Tour Eiffel, une nouvelle journée d'action intersyndicale aura lieu le 20 janvier prochain avec des rassemblements départementaux prévus dans toute la France.

Pour une issue positive des négociations qui débutent le 11 janvier sur la situation des non titulaires de la Fonction publique, les organisations syndicales FSU, CGT et Solidaires appellent les personnels à se mobiliser et à exprimer leurs attentes sur la base d'une plate forme revendicative commune.

Nos revendications urgentes d'un plan de titularisation, d'une politique exigeante d'insertion des personnes sur emplois aidés, de règles de gestion collectives et améliorées pour les contractuels ne pourront déboucher que si tous s'en mêlent.

Telle est la conviction de la FSU qui appelle, avec la CGT et Solidaires Fonction publique à une journée nationale d'action contre la précarité le 20 janvier avec des rassemblements unitaires dans tous les départements.

Les syndicats du second degré de la FSU, SNES, SNEP et SNUEP appellent les non-titulaires à participer à ces rassemblements départementaux et à venir témoigner sur leur condition.

Prenez contact avec votre section départementale ou académique SNES ou FSU pour connaître le lieu de rassemblement qui aura été retenu. La plupart des rassemblements auront lieu entre 12 et 14 heures. Attention dans certains départements, les rassemblements auront lieu le mercredi 19 janvier et non le 20. Un préavis de grève a été déposé pour ceux qui souhaiteraient se mettre en grève ce jour-là.